



avec le soutien de

## Délégation UNSA :

Sophie GIRARD, Christophe BARTOLINI, Laurent DOUBLET, Xavier LEMAIRE, Guillaume VERET, Bertrand GAUTHIER (responsable syndical).

## Direction :

Jean-Marc LONGEQUEUE (Directeur Fret SNCF), Georges ICHKANIAN (DRH), Sébastien AUBAGNAC (DRH-RS).

Monsieur le Président,

Nous souhaitons tout d'abord bienvenue au nouveau Président du Comité d'Établissement de FRET SNCF. A ce sujet, l'UNSA souhaiterait un point sur l'organisation et les missions des différents acteurs de la Direction de GEODIS et de sa branche ferroviaire.

L'actualité médiatique que nous vivons ces dernières semaines mérite quelques commentaires. Pour l'UNSA l'émergence d'une multitude d'articles, commentaires et études sur le régime social et la rémunération des cheminots n'est certainement pas due au hasard. C'est d'autant plus évident que la conclusion de tous ces écrits, pour certains très superficiels et peu argumentés vont souvent dans le même sens, en considérant que le cheminot coûte trop cher.

L'UNSA a, par exemple, examiné avec grand intérêt l'étude réalisée par la SNCF mais elle n'est pas dupe sur l'objectif poursuivi : au moment où s'ouvrent les négociations sur la Convention Collective du Ferroviaire, les dirigeants mettent « un coup de pression » sur l'emploi et les salaires. L'étude montre que la baisse des effectifs à la SNCF, a accompagné la baisse de la production mesurée en Tonnes-kilomètre (TK) L'impact de la chute du trafic Fret sur les effectifs (plus de 25.000 emplois

UNSA-Cheminots Lorraine :

Porte F – Gare de Metz – place de Gaulle 57000 METZ Tél. 03 87 62 67 64

Villa Saint Jean 54000 NANCY Tél. 03 83 90 24 44

[ur.lorraine@unsa-cheminots.org](mailto:ur.lorraine@unsa-cheminots.org)



UNSA - Union Régionale Lille

25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE

☎ 03 59 01 69 17 // ☎ 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917

e-mail : [ur.lille@unsa-cheminots.org](mailto:ur.lille@unsa-cheminots.org)

supprimés depuis une dizaine d'années en incluant les activités connexes) est ici évident et facile à mesurer. Mais l'UNSA remarque que le ratio chiffre d'affaire coût des salariés s'est largement amélioré. La productivité des cheminots a fait un bon en 10 ans et est bien mesurable dans les comptes de l'EPIC SNCF !

De plus la réforme des retraites de 2007 est loin d'avoir amélioré le ratio des coûts de la SNCF. Cette réforme a en fait transféré une partie des coûts sociaux des retraites vers les comptes de la SNCF. Au final et globalement, la réforme de 2007 n'a rien fait économiser.

Dans ce contexte la réduction de l'amende infligée à la SNCF par la cour d'appel n'est pas de nature à améliorer fortement les comptes de la SNCF et de FRET SNCF en particulier. Sur ce sujet, l'UNSA estime toujours qu'il n'appartenait pas à la seule entité FRET SNCF d'assumer la charge des erreurs de l'ensemble de l'EPIC et notamment du gestionnaire d'infrastructure.

Pour FRET SNCF, la productivité et les réorganisations ont certes conduit à une importante baisse de la masse salariale, mais ces réorganisations ne sont pas neutres dans les coûts globaux de la masse salariale de la SNCF. Les indemnités ont fortement augmentées en dix ans parce que les contraintes liées au travail (déplacements, astreintes, mutations géographiques,...) se sont fortement accrues. L'UNSA considère qu'une grande partie des réorganisations au FRET n'ont pas été suffisamment étudiées. L'UNSA estime qu'une partie du chiffre d'affaire a disparu volontairement et plus grave encore involontairement dans les restructurations.

L'exemple de la consigne pour indemnité de congés pris en période de moindre besoin présentée ce jour, est, certes à petite échelle, un exemple du manque de précision sur les études de nos contraintes de production. Elle ne tient compte ni des spécificités géographiques, ni des périodes particulière de pointe de certains marchés. Comme chaque année, l'UNSA considère cette consigne inadaptée et globalement incohérente.

D'autre part l'évolution des métiers a conduit à rémunérer une partie des spécificités techniques acquises par les agents. Mais dans ce domaine FRET SNCF n'est pas un modèle à retenir car l'UNSA estime notoirement insuffisante la reconnaissance de la nouvelle polyvalence voulue par la Direction de FRET.



UNSA-Cheminots Lorraine :  
Porte F – Gare de Metz – place de Gaulle 57000 METZ Tél. 03 87 62 67 64  
Villa Saint Jean 54000 NANCY Tél. 03 83 90 24 44  
[ur.lorraine@unsa-cheminots.org](mailto:ur.lorraine@unsa-cheminots.org)

UNSA - Union Régionale Lille  
25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE  
☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917  
e-mail : [ur.lille@unsa-cheminots.org](mailto:ur.lille@unsa-cheminots.org)

L'exemple de l'Opérateur FRET est très significatif. Bientôt nous aurons à FRET SNCF des AMVMTMP, mélange d'AMVM et d'ATMP, rien que cela !

Et que dire du métier de CRML qui se transforme au fil du temps en véritable métier de CRL. La liste impressionnante des parcours pouvant être parcourue en navette présentée à cette réunion en est la parfaite démonstration.

Pour l'UNSA la conclusion fréquente que le cheminot est un nanti est donc loin d'être réelle. L'analyse des différents volets du cadre social des cheminots montre qu'il n'est pas aussi avantageux que semble le claironner les aficionados du libéralisme. Ceux ci considèrent, de toute façon, que le prix du transport est trop élevé dans le domaine ferroviaire mais aussi dans les autres modes.

Pour l'UNSA le prix global des transports reste sous évalué, ce qui conduit à un dumping dans tous les modes qu'ils soient maritime, routier ou aérien. De manière générale, cette sous évaluation a conduit de nombreuses entreprises, sous la pression des lobbies financiers, à délocaliser leur production vers les pays à bas niveau de rémunération. Il est d'ailleurs remarquable de constater, dans certains cas, un effet retour dû à l'augmentation des coûts salariaux dans certains pays.

Il faut donc éviter que le dumping social devienne une doctrine dans le domaine ferroviaire. Les spécificités de l'exploitation du réseau ferré, très dépendant des systèmes « Rail / Roue » rendraient particulièrement dangereuse une dégradation des conditions de travail des salariés du ferroviaire.

Sur le fond du dossier de la réforme, il est donc de la responsabilité des partenaires sociaux de contribuer à sauvegarder et améliorer les conditions sociales des salariés de l'entreprise et de la branche. Défendre les intérêts des salariés du monde ferroviaire est notre priorité à l'UNSA. Nos positions restent claires sur le sujet :

- Décret socle de haut niveau,
- Convention Collective et réglementation du travail au moins équivalente à celle des cheminots,
- Prise en compte des facteurs aggravants de l'allongement de la durée de carrière et de la pénibilité.

Merci de votre attention.

La Délégation UNSA-Ferroviaire



UNSA-Cheminots Lorraine :  
Porte F – Gare de Metz – place de Gaulle 57000 METZ Tél. 03 87 62 67 64  
Villa Saint Jean 54000 NANCY Tél. 03 83 90 24 44  
[ur.lorraine@unsa-cheminots.org](mailto:ur.lorraine@unsa-cheminots.org)

UNSA - Union Régionale Lille  
25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE  
☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917  
e-mail : [ur.lille@unsa-cheminots.org](mailto:ur.lille@unsa-cheminots.org)



# COTISATIONS 2015

QUALIFICATION	COTISATION ANNUELLE	CREDIT D'IMPOT (66 %)
A/B - TA	89 €	58,74
C - TB1	93 €	61,38
D1 - TB2	100 €	66,00
D2 - TB3	110 €	72,60
E1	110 €	72,60
E2	126 €	83,16
F1	137 €	90,42
F2	155 €	102,30
G1	166 €	109,56
G2	182 €	120,12
H1	195 €	128,70
H2	214 €	141,24
CS	230 €	151,80
<b>CONTRACTUELS</b>		
Exécution	89 €	58,74
Maîtrise	110 €	72,60
Cadre	140 €	92,40
<b>ALTERNANTS</b>		
	44 €	29,04
<b>RETRAITES</b>		
	44 €	29,04
<b>VEUVES/VEUFS</b>		
	20 €	13,20

Si vous souhaitez adhérer,  
renvoyez le bulletin ci-après à:  
**UNSA-Cheminots LORRAINE**  
Porte F - Gare de Metz

### BULLETIN D'ADHESION

NOM.....  
Prénom.....  
Qualification..... Niveau.....  
N° CP..... Grade.....  
Adresse domiciliaire.....  
.....  
Etablissement.....  
Téléphone service.....  
Téléphone portable.....  
Adresse mail.....@.....  
 J'autorise l'UNSA-Cheminots à me faire parvenir  
de la documentation sur ma boîte mail.  
A.....le.....  
Signature :

*Le prélèvement automatique de la cotisation permet un règlement échelonné en 4 fois  
(février, mai, août et novembre).*



UNSA-Cheminots Lorraine :  
Porte F – Gare de Metz – place de Gaulle 57000 METZ Tél. 03 87 62 67 64  
Villa Saint Jean 54000 NANCY Tél. 03 83 90 24 44  
[ur.lorraine@unsa-cheminots.org](mailto:ur.lorraine@unsa-cheminots.org)



UNSA - Union Régionale Lille  
25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE  
☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917  
e-mail : [ur.lille@unsa-cheminots.org](mailto:ur.lille@unsa-cheminots.org)